

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE

Séance du 26 juin 2020 en Visioconférence

Présents :

Président : Pierre BLANCHARD

Emmanuel BARCELO	Michel GROSS	Anthony SCREMIN
Nicole BERNARD	Françoise LAPICQUE	Bernard SIMONIN
Philippe BOLMONT	Emmanuel LEGRY	Corinne STOFFEL (àpd point 8)
Yohan DECLOMESNIL	Jean-Claude LIEBON	Dominique THIRION
Jean-Marie DEPARDIEU	Christophe PORTE	
Patrick LOMBARD (CD10)	Nicolas VEJUX (CD67)	Etienne ROBERT (CD88)
Alain PERRON (CD51)		

Excusés :

Philippe BORDES	Michel MARTIN	Catherine GERMAIN (CD55)
Jean-Luc HOSY	Claude BERNARDIN (CD54)	Françoise NOMINE (CD57)

Absents :

Adeline LENGERT	Julien DUPONT (CD08)	Claude SPIECKER (CD68)
Julie PILLETTE	Yann DEPRE (CD52)	

Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services
Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation
Guillaume SIMONIN, Coordonnateur Technique Régional

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président Pierre BLANCHARD ouvre la séance à 18h05, en rappelant que la reprise des activités pongistes avait eu lieu et en espérant que de nombreux clubs avaient pu de nouveau accueillir les pongistes.

Pierre BLANCHARD a ensuite remercié les participants à cette réunion en espérant qu'eux et leur famille avaient pu passer cette période sans avoir été touchés par cette maladie. Il demande ensuite au DGS de faire un rappel sur le fonctionnement de la visioconférence.

En accord avec le Conseil de Ligue, les points concernant les consultations ayant eu lieu par courriel sont inscrits dans le procès-verbal de ce Conseil de Ligue en point 0.

POINT 0 - RECUEIL DES DECISIONS PRISES PAR VOIE ELECTRONIQUE

Le Président Pierre BLANCHARD a souhaité faire adopter par le Conseil de Ligue, par sa consultation électronique du 3 avril 2020, le communiqué de presse relatif à l'arrêt des compétitions régionales et aux mesures sportives s'y afférant.

Ce communiqué de presse est adopté par 21 voix pour, 4 abstentions en raison de restrictions sur les tournois (BARCELO, DUPONT, BERNARDIN, GERMAIN) et 5 non prises part au vote.

Le Président Pierre BLANCHARD a souhaité faire adopter par le Conseil de Ligue, par sa consultation électronique du 29 avril 2020, la version modifiée des tarifs régionaux 2020/2021 (gel des parts territoriales).

La version modifiée des tarifs régionaux est adoptée par 23 voix pour et 7 non prises part au vote.

POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Pierre BLANCHARD)

Le Président Pierre BLANCHARD annonce qu'il y a peu de nouvelles informations depuis le dernier Bureau de Ligue, dont tout le monde a eu connaissance du procès-verbal.

Il informe le Conseil de Ligue que la région Grand Est a annoncé qu'elle sera aux côtés des associations au niveau des subventions, malgré l'absence de certaines compétitions suite au COVID-19.

Pierre BLANCHARD revient sur le 4^{ème} tour de Critérium Fédéral National 1 qui devait avoir lieu à Pont à Mousson, la compétition ayant été annulée très tardivement le matin même, et informe le Conseil de Ligue que les repas prévus et les denrées alimentaires ont été donnés aux organismes sociaux, comme les Resto du Cœur, le Secours Populaire, le CCAS, etc.

Il fait part aussi que la FFTT avait normalement pris en charge les nuitées/repas qui avaient été réservées, mais que nous étions toujours dans l'attente d'une réponse fédérale concernant le versement des indemnités d'organisation, malgré le fait que toute l'installation avait été effectuée.

Pierre BLANCHARD fait le point sur le dernier Conseil Fédéral qui a eu lieu, axé essentiellement sur les finances fédérales.

POINT 2 - POINT DE SITUATION COVID-19, DECISIONS, ECHEANCES ET REPERCUSSIONS RH/SIEGE/FONCTIONNEMENT GENERAL (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général des Services, Vincent BLANCHARD, revient sur les décisions prises quant au fonctionnement de la Ligue. Il rappelle la chronologie des événements en notant tout particulièrement :

- L'arrêt des compétitions régionales dès le 12 mars ;
- La fermeture du Siège à compter du 16 mars ;
- La demande d'Activité Partielle accordée jusqu'au 30 juin, avec un volant maximum de 5852 heures pour les 11 salariés ; qui est prolongée par avenant jusqu'au 16 septembre pour un volant total de 8000 heures ;

- Que tous les salariés étaient en activité partielle, totalement ou non. Le peu de travail restant étant fait en télétravail ;
- La réouverture partielle du Siège Régional à partir du 2 juin, avec une rotation des présents (2 salariés par jour) ;
- La reprise partielle et progressive du Centre d'Entraînement de Reims et du Pôle Espoir à Strasbourg depuis le 4 juin ;
- L'arrêt quasi-intégral des activités Développement/Formation/Organisation ;
- La parution d'un 1^{er} protocole de reprise dans les clubs par la Fédération, en vigueur depuis le 2 juin, avec une mise à jour plus souple à venir ce week-end.

POINT 3 - BILAN CAMPAGNE PSF 2020 (Pierre BLANCHARD)

En complément des informations données au Bureau de Ligue, Le Président Pierre BLANCHARD revient sur la campagne du PSF 2020 en informant que la séance plénière avait eu lieu en visioconférence avec 15 participants.

Cette campagne, intéressante et utile, est néanmoins très chronophage pour les personnes qui doivent instruire les dossiers, et de plus la saison prochaine il y aura encore plus de travail puisqu'il faudra étudier le bilan des actions menées cette saison.

Comme cela avait été demandé lors de la présentation de la campagne PSF, un bilan des coûts a été fait par le Directeur Général Vincent BLANCHARD. C'est un réel investissement humain et donc financier des Ligues, non prévu, sans aucune contrepartie. Il est estimé à environ 8.000 euros, hors frais de déplacements et de repas, puisque la séance plénière n'a pas eu lieu en présentiel.

Christophe PORTE intervient pour remercier les services régionaux qui ont fait un travail de qualité dans la préparation des dossiers, cela ayant été très apprécié par les membres de la commission régionale PSF.

POINT 4 - POINT D'ACTUALITE DES VICE-PRESIDENTS DELEGUES

Le Vice-Président délégué en charge des publications, Emmanuel LEGRY, fait part de l'annulation du prochain numéro de la revue régionale GETT, faute d'actualité, et que nous étions en pleine préparation de l'annuaire.

En l'absence excusée de Michel MARTIN, Pierre BLANCHARD annonce que la Fédération a accordé à nouveau à la Ligue l'organisation du 4^{ème} tour de Critérium Fédéral National 1 avec Pont-à-Mousson, et des Championnats de France Vétérans avec Saint-Dié-des-Vosges, puisqu'elles avaient été annulées.

POINT 5 - SECRETARIAT GENERAL

5.1- STATISTIQUES (Jean-Claude LIEBON)

Le Secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON, commente les documents transmis, la Ligue ayant dépassé le nombre de licenciés traditionnels et promotionnels de la saison passée. Il reste néanmoins encore quelques possibilités d'améliorer ces chiffres, certains clubs ayant une perte supérieure à 40 licences.

Par contre, il y a une baisse sensible de licences événementielles dues à l'absence d'actions depuis le 13 mars. Le chiffre total des 16.000 licenciés sera néanmoins dépassé.

Autre point satisfaisant, les inscriptions au critérium fédéral avec une progression de 33 licenciés malgré la suppression du 4^{ème} tour (près d'une cinquantaine d'inscrits à ce tour n'ayant pas été pris en compte).

5.2- CALENDRIER POLITIQUE 2020/2021 (Jean-Claude LIEBON)

Le Secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON, présente le calendrier des réunions statutaires pour la saison 2020/2021, les dates annoncées étant adaptées aux obligations calendaires. Il précise que les dates proposées après l'Assemblée Générale électorale du mois d'octobre pourraient évidemment être modifiées par le prochain Conseil de Ligue.

5.3- LISTE DES MUTATIONS ET DES FUSIONS (Emmanuel BARCELO)

Emmanuel BARCELO, Président de la Commission Régionale des Statuts et Règlements, fait le bilan des mutations ordinaires au 30 juin 2020.

Il fait part de la baisse sensible des demandes, qui s'établissent à 178 contre 244 la saison passée. Il fait remarquer que la crise du COVID-19 peut en partie expliquer ce phénomène, les dates de mutations étant en période d'absence d'activité des clubs.

Il informe ensuite d'une demande de fusion validée par la Commission Statuts et Règlements cette saison (Seichamps EP et Essey-les-Nancy TT), alors que les années précédentes nous avions souvent trois demandes.

5.4- MERITE REGIONAL (Jean-Marie DEPARDIEU)

Jean-Marie DEPARDIEU, Président du Conseil de l'Ordre, fait part des propositions faites par cette instance.

Au préalable, il annonce que huit comités départementaux ont fait un retour, l'un d'entre eux n'ayant pas de suggestions à faire.

Sur l'ensemble des candidatures faites, le Conseil de l'Ordre a retenu 5 médailles d'Or, 8 médailles d'Argent et 11 médailles de Bronze.

Les propositions du Conseil de l'Ordre sont adoptées à l'unanimité.

POINT 6 - FINANCES ET PARTENARIAT

6.1- TARIFS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET ANNEXES POUR 2020/2021 (Christophe PORTE)

Le Vice-Président en charge des finances et du partenariat, Christophe PORTE, présente le document transmis aux membres du Conseil de Ligue, en précisant que la seule modification était la revalorisation du taux kilométrique des dons.

Les tarifs administratifs, techniques et annexes pour 2020/2021 sont adoptés à l'unanimité.

6.2- POINT FINANCIER (Dominique THIRION)

Le Trésorier Général, Dominique THIRION, commente les documents transmis en précisant que la colonne "Projection COVID" était une estimation en incluant les recettes-dépenses qui pourraient avoir lieu d'ici à la fin de saison.

Avec cette projection, la situation semble saine, et la bonne gestion de la crise du coronavirus permet de ne pas être impacté négativement par celle-ci à court terme, et le résultat devrait être excédentaire. Il fait néanmoins remarquer que la crise du COVID-19 a eu un impact important sur le solde financier des actions n'ayant pas pu se dérouler et par la proposition de création d'un fonds de solidarité.

Il fait ensuite une présentation de la situation financière des clubs vis-à-vis de la Ligue, légèrement moins bonne que la saison dernière, cela s'expliquant par le fait que la Ligue était fermée et qu'aucune relance n'a été faite pendant la période.

Pour terminer, il informe de l'arrêt des comptes au 7 juillet, et des rencontres avec les commissaires aux comptes programmées dès les 13 et 15 juillet.

6.3- CREATION D'UN FONDS DE SOLIDARITE (Pierre BLANCHARD et Christophe PORTE)

Le Président Pierre BLANCHARD intervient pour rappeler que la FFTT a décidé d'accompagner les clubs suites au COVID 19, par une aide financière se traduisant par un abandon des augmentations prévues pour 2020/2021, par une rétrocession de certaines dépenses faites par les clubs au niveau des engagements en championnat national par équipes, ainsi que par la part fédérale de la réaffiliation.

Il exprime le souhait que la Ligue s'engage dans un soutien financier des clubs, en particulier vers les associations en difficulté suite à la crise sanitaire, en évitant tout saupoudrage inutile, au détriment des situations réellement délicates et particulières de chacun.

Le Bureau de Ligue, lors de sa dernière réunion, avait chargé Christophe PORTE de prendre contact avec les présidents des Comités Départementaux pour élaborer la hauteur de l'engagement de chacun, et chargé Vincent BLANCHARD de prendre contact avec Wack Sport pour réfléchir à une valorisation.

Christophe PORTE fait la présentation, validée par tous, d'un Fonds de solidarité de 72.000€ au maximum, qui serait abondé de 45.000 € par la ligue, 15.000 € par les Comités Départementaux, et valorisé jusqu'à 12.000 € par Wack Sport.

La création du Fonds de Solidarité, les apports respectifs et les différentes modalités de dépôt et d'étude sont adoptées par 17 voix pour et 1 abstention (LEGRY).

POINT 7 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION (Philippe BOLMONT)

POINT D'ACTUALITE ET PERSPECTIVES

Philippe BOLMONT, Vice-Président en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, annonce que le Bureau de Ligue a pris la décision de ne pas organiser la cérémonie de remise des récompenses cette saison, compte tenu des nombreuses compétitions n'ayant pas pu se dérouler.

Il fait le bilan des actions entreprises lors de la saison écoulée :

- Ping Santé avec seulement 6 modules de réalisés, mais un point positif : cette action va servir de support à l'appel à projet DRJSCS "COVID 19 APS à des fins de santé" ;
- Formation Flash : 9 organisations sur des sujets variés ;
- Dispositif d'Accompagnement des Clubs : 2 actions menées à Gueux Tinquieux et à Revin Hayboise ;
- Ping à l'école : 6 actions dans le Bas-Rhin avec une centaine d'enseignants ;
- Summer Ping : il se tiendra du 24 au 28 août et il y a déjà une vingtaine d'inscriptions.

POINT 8 - GESTION DE L'ACTIVITE

8.1- BILAN DE LA SAISON SPORTIVE ET PREPARATION DE LA PROCHAINE (Corinne STOFFEL)

Corinne STOFFEL, Vice-Présidente en charge de la Gestion de l'Activité, indique que le compte-rendu de la réunion de la Commission Sportive Régionale, qui a eu lieu le 19 mai par visioconférence, a été envoyé aux membres du Conseil de Ligue

Elle donne la parole à Françoise LAPICQUE, Présidente de la Commission Sportive Régionale, qui présente les points qui vont faire l'objet d'une modification réglementaire. Elle intervient en particulier sur la préparation du championnat pour la saison 2020/2021 et la décision concernant les engagements repoussés : pour les divisions GE6 et GE7, avec une date limite fixée au 1^{er} septembre, et pour les autres divisions avec une date limite au 1^{er} juillet.

8.2- MODIFICATIONS AUX REGLEMENTS SPORTIFS 2020/2021 (Françoise LAPICQUE)

Françoise LAPICQUE, Présidente de la Commission Sportive Régionale, rappelle que la proposition de nouveaux règlements a été transmise à tous au préalable.

Emmanuel BARCELO fait part des difficultés d'autoriser des poules de 6 avec des play-offs :

- les clubs ayant des complications quant à la réservation de salle ;
- la proximité des journées 5 et 6 étant également problématique.

Il est répondu que la règle des poules de 8 reste la règle prioritaire, mais la possibilité de faire des poules de 6 permet de pouvoir adapter les poules en fonction des contraintes géographiques et ne concerne en principe que la GE6 et la GE7, voire très exceptionnellement la GE5.

Le Conseil de Ligue adopte les règlements sportifs régionaux 2020/2021 par 18 voix pour et 1 abstention (BARCELO).

Suite aux modifications du calendrier sportif fédéral, la Ligue se retrouvait avec la date limite pour l'organisation des finales départementales par catégories en même temps que la journée 6 phase 2 du championnat par équipes.

Dans le but de rester en conformité avec le calendrier sportif fédéral (en particulier pour la gestion des brûlages), il est proposé d'inverser les deux dates, aucune autre solution satisfaisante n'ayant été trouvée.

Le Conseil de Ligue adopte la modification du calendrier régional 2020/2021 par 18 voix pour et 1 abstention (BARCELO).

8.3- DESIGNATION DES ORGANISATEURS DES EPREUVES REGIONALES 2020/2021 (Corinne STOFFEL)

Corinne STOFFEL, Vice-Présidente en charge de la Gestion de l'Activité, présente les différentes attributions des compétitions régionales pour la saison prochaine, en apportant certaines précisions et notamment :

- Priorité a été donnée aux clubs qui n'avaient pas pu organiser les épreuves la saison dernière ;
- Aucun club n'avait eu plus de deux manifestations.

Le Conseil de Ligue adopte la liste des organisateurs 2020/2021 à l'unanimité.

8.4- INFOS DE LA CRA ET LISTE DES CADRES NOMMES LORS DE LA SAISON 2019/2020 (Yohan DECLOMESNIL)

Yohan DECLOMESNIL, Président de la Commission Régionale d'Arbitrage, fait le bilan des arbitres et juges arbitres ayant satisfait aux différents UV et donc nommés lors de la saison passée, liste transmise aux participants avec le compte-rendu de la réunion qui a eu lieu en visioconférence le 16 juin.

Il informe ensuite de la décision de la Commission Régionale d'Arbitrage de rendre la saison 2019/2020 blanche pour le statut d'activité de nos cadres, c'est-à-dire une prolongation de tous les statuts à l'identique pour la prochaine saison.

Le Bureau de Ligue ayant demandé d'étudier la faisabilité de la mise en place d'une visioconférence sur l'un des colloques, cela sera mis en place sur le site de Tomblaine (moyens techniques encore à définir avec les services de la Ligue), mais cette option n'aura qu'une valeur informative, sans aucun échange.

8.5- INFOS DE LA CREF (Anthony SCREMIN)

Anthony SCREMIN, Président de la Commission Régionale de l'Emploi et de la Formation, indique que le compte rendu de la réunion de la CREF qui a eu lieu le 17 juin en visioconférence avait été transmis aux membres du Conseil de Ligue et publié.

POINT 9 - INFOS DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général des Services, Vincent BLANCHARD, fait le point sur les derniers dossiers administratifs, RH et les dernières demandes de subvention.

Toutes les autres informations figurent dans le procès-verbal du dernier Bureau de Ligue.

Il annonce également les études en cours pour doter le siège régional de moyens de visioconférence, avec des aides potentielles de l'Etat en ce sens. Dans tous les cas, les économies à moyen terme seront réelles.

Pour terminer, il précise que la fermeture annuelle du siège régional se fera sur les semaines 31, 32 et 33.

POINT 10 - INFOS CTS

10.1- TECHNIQUE (Guillaume SIMONIN)

Le Coordonnateur Technique Régional, Guillaume SIMONIN, fait le point sur l'activité technique en informant tout d'abord de la réouverture du Pôle Espoir le 4 juin avec 1 heure de ping par jour. Pour la saison 2020/2021 il y aura 11 joueurs au Pôle Espoir, avec 2 arrivées suite à la fermeture du pôle France de Nancy et 2 départs.

Guillaume SIMONIN annonce la décision d'annuler les stages avec hébergement pendant la période estivale, et d'organiser des stages journées pendant les périodes allant du 6 au 17 juillet et du 10 au 20 août. Néanmoins un stage avec possibilité d'hébergement aura lieu du 21 au 27 août si les conditions sanitaires le permettent.

Suite à une demande de René PARIS (Club de SAINT DIE SRD TT Déodatien), lors de la dernière Assemblée Générale, concernant l'aide financière aux déplacements pour les stages régionaux, Guillaume SIMONIN présente la proposition faite et déjà étudiée par le dernier Bureau de Ligue. Elle prévoit notamment une prise en charge des kilomètres parcourus au taux de 0,10€/km après une franchise de 100 kilomètres, ou des dons au taux en vigueur.

Le Conseil de Ligue adopte le nouveau principe d'aide au déplacement pour les stages régionaux à l'unanimité.

10.2- DEVELOPPEMENT ET FORMATION (Pierre LEGENDRE)

Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation, revient sur le Summer Ping en faisant remarquer qu'il y a encore des places disponibles, et que la date limite des inscriptions avait été retardée au 22 juillet.

Il invite les présents à faire de la publicité pour cette action.

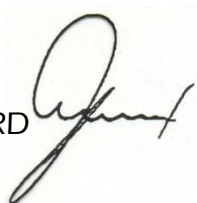
POINT 11 - DIVERS

Le Directeur Général des Services, Vincent BLANCHARD, informe les membres que le calendrier 2020/2021 adopté en séance sera transmis en début de semaine aux clubs et aux Comités Départementaux, accompagné de la communication sur la création du fonds de solidarité.

Aucune question n'étant soulevée et l'ordre du jour étant épuisé, le Président Pierre BLANCHARD remercie les participants pour leur présence et déclare la réunion close.

La séance est levée à 20h30.

Le Président
Pierre BLANCHARD



Le Secrétaire Général
Jean-Claude LIEBON

